

Maintien à domicile, Emploi et handicap

Maintien à domicile des adultes handicapés

Différentes aides et prestations existent pour aider les adultes handicapés à domicile et faciliter leur autonomie.

Droits :

- [Reconnaissance qualité de travailleur handicapé \(RQTH\)](#)
- [Orientation Professionnelle - Reclassement - Reconversion](#)

Aides financières :

- [AAH : Allocation aux Adultes Handicapés](#)
- [PCH : Prestation de compensation du Handicap](#)
- [Fond Départemental de compensation du Handicap](#)

Services d'aides adaptés à l'adulte :

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Ils assurent au domicile des personnes ou à partir de leur domicile des prestations de services ménagers et des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires de la vie et les actes essentiels. Ils bénéficient d'une autorisation délivrée par le Conseil départemental. Ils concourent notamment au soutien à domicile des personnes handicapées et des personnes âgées, à la préservation ou la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, au maintien ou au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage.

Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

Ils contribuent à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées. Et ce, par un accompagnement favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels.

Les Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)

Ils proposent un accompagnement médico-social adapté comportant, en plus, des prestations de soins.





DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09